



REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2016

Record du nombre d'onces d'or et des revenus

15 millions de dollars en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Déclaration d'un neuvième dividende trimestriel consécutif de 0,04 \$/action

(Montréal, 9 novembre 2016) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) annonce aujourd'hui un bénéfice net pour le troisième trimestre de 17,7 millions de dollars (0,17 \$ par action de base).

Faits saillants du troisième trimestre 2016

- Nombre record d'onces d'or gagnées, à 9 902, une augmentation de 20 % comparativement au T3 2015;
- Produits records de 17,6 millions de dollars, une hausse de 50 % comparativement au T3 2015;
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 15,0 millions de dollars;
- Bénéfice net de 17,7 millions de dollars ou 0,17 \$ par action de base;
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 392,7 millions de dollars au 30 septembre 2016;
- Le 6 juillet 2016, les négociations sur les titres d'Osisko ont débuté à la Bourse de New York sous le symbole « OR »;
- Osisko a annoncé la clôture d'une entente d'acquisition de participation en exploration avec Minière Osisko inc. visant à rationaliser ses opérations;
- Déclaration d'un neuvième dividende trimestriel de 0,04 \$/action et
- Le 17 octobre 2016, Osisko a annoncé l'approbation de la Bourse de Toronto (le « TSX ») pour une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat de jusqu'à 5,3 millions d'actions ordinaires.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, a commenté les résultats du troisième trimestre :

« Notre équipe continue son travail visant à augmenter l'exposition de la Société à des actifs générant des flux de trésorerie complémentaires à nos redevances aurifères phares sur les mines Canadian Malartic et Éléonore. Nous supportons également le développement de projets d'envergure détenus par des sociétés associées et prévoyons que nos investissements fourniront de solides retours à nos actionnaires via la valeur augmentée du portefeuille et les flux de trésorerie issus des flux et redevances sur ces actifs. Durant le trimestre, nous avons continué à concentrer nos activités sur le secteur des redevances/flux par la négociation d'une entente d'acquisition de participation pour nos propriétés d'exploration dans les régions de la Baie James et de la Fosse du Labrador. Nos efforts visant à optimiser nos opérations devraient augmenter nos flux de trésorerie à court terme. »

Résultats du troisième trimestre 2016

Les produits ont augmenté au troisième trimestre de 2016 en raison de l'augmentation des redevances en nature gagnées et vendues. Les redevances aurifères gagnées de la mine Canadian Malartic ont diminué de 629 onces ou 8 % (les ventes ont diminué de 178 onces comparativement au T3 2015), mais la diminution de la mine Canadian Malartic a été plus que compensée par les redevances en or reçues en vertu des redevances en rendement net de fonderie (« NSR ») sur les mines Éléonore, Island Gold et Vezza. La Société a gagné et vendu 1 570 onces d'or de la mine Éléonore, comparativement à aucune au troisième trimestre de 2015. La Société a gagné et vendu 430 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Island Gold, et 267 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Vezza au troisième trimestre de 2016 comparativement à aucune au troisième trimestre de 2015. Ces redevances ont été acquises au quatrième trimestre 2015. Le prix de vente moyen de l'or en dollars canadiens était également plus élevé au troisième trimestre de 2016, à 1 743 \$ comparativement à 1 485 \$ au troisième trimestre de 2015.

Au troisième trimestre de 2016, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 10,4 millions de dollars comparativement à 7,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2015. L'augmentation du bénéfice d'exploitation net au troisième trimestre de 2016 est principalement le résultat des produits plus élevés générés de la vente d'or et d'argent et de la diminution des frais de développement des affaires, en partie compensés par l'épuisement des droits de redevances et la hausse des charges générales et administratives (« G&A »). L'augmentation des charges G&A s'explique principalement par l'augmentation des honoraires juridiques et les frais liés à l'inscription à la Bourse de New York, en partie compensés par la diminution des charges de rémunération fondée sur des actions. La baisse du prix de clôture de l'action entre les deuxième et troisième trimestres de 2016 (de 16,89 \$ à 14,36 \$) a généré une charge de rémunération fondée sur des actions plus faible pour les unités d'actions différées et les unités d'actions avec restrictions au troisième trimestre de 2016. La diminution des frais de développement des affaires est principalement attribuable à la diminution de la rémunération fondée sur des actions.

L'augmentation du bénéfice net au troisième trimestre de 2016 est principalement le résultat de l'augmentation du bénéfice d'exploitation et des gains nets sur placements de 10,0 millions de dollars (comparativement à des pertes nettes sur placements de 0,9 million de dollars au troisième trimestre de 2015), en partie compensés par une diminution du gain de change, un montant plus élevé pour la quote-part de la perte d'entreprises associées, une hausse des charges financières et une augmentation de la charge d'impôts différés.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement ont augmenté au troisième trimestre de 2016, principalement en raison des produits plus élevés comparativement à la même période en 2015.

Concentration des activités d'affaires sur les redevances et les flux

Le 5 octobre 2016, Osisko a annoncé la clôture d'une transaction d'entente d'acquisition de participation avec Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »). Selon les termes de l'entente, Minière Osisko peut acquérir 100 % de la participation d'Osisko dans 28 propriétés d'exploration situées dans les régions de la Baie-James (à l'exception du projet de cuivre-zinc Coulon et de quatre autres propriétés d'exploration) et de la Fosse du Labrador (les « propriétés ») après avoir engagé un montant total de 32,0 millions de dollars en dépenses sur une période de sept ans; Minière Osisko aura acquis une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 19,2 millions de dollars sur une période de quatre ans. Ces propriétés ont été acquises par la transaction avec Virginia en 2015.

Osisko conservera une redevance variable de 1,5 % à 3,5 % NSR sur les métaux précieux et une redevance de 2,0 % NSR sur les autres métaux et minéraux produits sur les propriétés. De plus, les nouvelles propriétés acquises par Minière Osisko dans une région déterminée durant une période de sept ans seront assujetties à une entente de redevances en faveur d'Osisko selon des termes similaires.

Osisko s'engage à ne participer à aucune activité d'exploration et s'engage à ne pas faire concurrence à Minière Osisko dans les régions prévues par l'entente, à l'exception de la poursuite des activités sur son projet de cuivre-zinc Coulon détenu par Osisko et d'autres actionnaires institutionnels québécois, et sur quatre autres propriétés d'exploration.

Dans le cadre de la transaction, l'équipe d'exploration d'Osisko basée à Québec et le bail du bureau de Québec ont été transférés à Minière Osisko. La transaction s'appliquant aux propriétés demeure sujette à l'approbation de tierces parties, le cas échéant.

À la suite de cette transaction, la Société s'attend à une réduction annuelle d'environ 3,0 millions de dollars de ses dépenses d'exploration et d'évaluation, capitalisées dans les actifs d'exploration et d'évaluation conformément aux conventions comptables de la Société, et de 4,0 à 5,0 millions de dollars de ses dépenses à l'état des résultats.

La société continuera à évaluer ses alternatives stratégiques concernant les propriétés d'exploration Guerrero et pour le projet Coulon.

Portefeuille de droits de redevances

Le tableau ci-dessous présente les onces d'or et d'argent gagnées en vertu des droits de redevances d'Osisko sur des propriétés en production :

Redevances gagnées (en onces)

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
<u>Or</u>				
Canadian Malartic	7 635	8 264	21 999	22 136
Éléonore	1 570	-	5 225	-
Island Gold	430	-	1 081	-
Veza	267	-	488	-
	<u>9 902</u>	<u>8 264</u>	<u>28 793</u>	<u>22 136</u>
<u>Argent</u>				
Canadian Malartic	9 153	7 780	25 129	22 744
Veza	81	-	81	-
	<u>9 234</u>	<u>7 780</u>	<u>25 210</u>	<u>22 744</u>

En plus des redevances en nature, la Société a aussi gagné des redevances en trésorerie de 0,1 million de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 0,3 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'année 2016 (comparativement à des montants nuls aux périodes correspondantes en 2015), et des dividendes en vertu de son placement dans Labrador Iron Ore Royalty Company (« LIORC ») d'un montant de 1,6 million de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 4,7 millions de dollars pour

les neuf premiers mois de l'année 2016 (comparativement à 1,6 million et 4,3 millions de dollars respectivement en 2015).

Canadian Malartic

Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, détenue et opérée par Mines Agnico Eagle Ltée (« Agnico ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana ») (conjointement les « partenaires »).

Au troisième trimestre de 2016, les partenaires ont indiqué que la production à la mine Canadian Malartic s'était établie à 152 855 onces d'or, comparativement à 153 206 onces d'or au troisième trimestre de 2015. Pour les neuf premiers mois de 2016, la production à la mine Canadian Malartic s'est établie à 445 086 onces d'or comparativement à 425 874 onces d'or à la période correspondante en 2015.

Durant le troisième trimestre de 2016, les partenaires ont indiqué que l'usine Canadian Malartic avait traité une moyenne de 53 989 tonnes par jour (« tpj »), comparativement à une moyenne de 53 703 tpj à la même période en 2015. Dans les neuf premiers mois de 2016, l'usine Canadian Malartic a traité une moyenne de 53 928 tpj, comparativement à une moyenne de 52 139 tpj à la période correspondante en 2015.

Production annuelle prévue

En février 2016, les partenaires ont indiqué que les niveaux ciblés pour la production d'or annuelle de la mine Canadian Malartic s'établissaient entre 560 000 et 580 000 onces en 2016, entre 590 000 et 600 000 onces en 2017 et 610 000 onces en 2018. Les partenaires ont indiqué que l'objectif pour 2016 avait été légèrement réduit puisque le débit de traitement prévu serait d'environ 53 000 tpj.

Agrandissement de la fosse

Les partenaires ont indiqué qu'à la suite des audiences publiques tenues par le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (le « BAPE ») du Québec en juin et juillet 2016, le processus d'obtention des permis pour le projet d'agrandissement de la fosse Canadian Malartic et la déviation de la Route 117 avait franchi une étape importante avec le dépôt du rapport du BAPE le 5 octobre 2016. Le rapport conclut que le projet est acceptable et formule plusieurs recommandations visant à améliorer l'acceptabilité sociale. La prochaine étape implique la révision du rapport par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et la présentation de sa décision au Conseil des ministres pour approbation. Aucune date n'a été fixée pour l'approbation à venir, mais les partenaires anticipent une annonce en ce sens dans la première moitié de l'année 2017. Osisko s'attend à ce que l'agrandissement de la fosse Canadian Malartic permette d'accéder à du minerai à plus haute teneur et ajouterait plus de 2,0 millions d'onces d'or sur la durée de vie de la mine Canadian Malartic.

Zones Odyssey

Les zones Odyssey sont situées du côté est de la propriété Canadian Malartic, à environ 1,5 kilomètre à l'est de la limite actuelle de la fosse Canadian Malartic. Le projet Odyssey se compose de plusieurs corps minéralisés regroupés en deux zones allongées — Odyssey Nord et Odyssey Sud — orientées est-sud-est et fortement inclinées vers le sud. Odyssey Nord a été suivie de 600 à 1300 mètres de profondeur sous la surface, sur une étendue latérale d'environ 1,5 kilomètre. Odyssey Sud a présentement une étendue latérale de 0,5 kilomètre et se situe entre 200 et 550 mètres sous la surface.

Les partenaires ont indiqué qu'au troisième trimestre de 2016, 56 sondages (40 019 mètres) avaient été forés dans le cadre du projet Odyssey, portant le total pour l'année en cours à 113 sondages totalisant 89 774 mètres de forage. Les travaux de forage se poursuivront jusqu'à la fin de l'année et par la suite, et une estimation de ressources minérales présumées pour le gîte Odyssey Nord est attendue au début de l'année 2017.

Les partenaires ont augmenté le budget d'exploration 2016 sur Odyssey à 95 000 mètres de forages pour un budget total de 13,5 millions de dollars pour l'année 2016.

Osisko est titulaire d'une redevance de 3 % NSR sur la zone Odyssey Nord et d'une redevance de 5 % NSR sur la zone Odyssey Sud.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués d'Agnico Eagle et de Yamana déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et EDGAR (www.sec.gov).

Éléonore

Osisko détient une redevance escalatoire de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la mine Éléonore exploitée par Goldcorp Inc. (« Goldcorp »).

Goldcorp a indiqué que la production au troisième trimestre totalisait 68 000 onces comparativement à 87 000 onces produites au troisième trimestre de 2015. La production d'or était en baisse comparativement au troisième trimestre de 2015, en raison d'une diminution du tonnage et des teneurs. La diminution du tonnage traité au troisième trimestre de 2016 (458 000 tonnes comparativement à 536 000 tonnes au troisième trimestre de 2015) découle du fait que l'usine n'a traité que du minerai extrait de la mine, tandis qu'à la période comparative en 2015, le matériel entrant à l'usine comportait une proportion importante de minerai provenant des stocks accumulés en surface. La teneur plus basse au troisième trimestre de 2016 (5,22 g/t Au comparativement à 5,78 g/t Au au troisième trimestre de 2015) est conforme à ce qui était prévu dans le plan d'exploitation minière.

Goldcorp a indiqué que la production d'or pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2016 totalisait 209 000 onces comparativement à 163 000 onces pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2015, reflétant le fait que le rodage et l'accroissement de la production se poursuivent à Éléonore et que des gains de productivité ont été enregistrés. En tout, 1 289 000 tonnes ont été traitées au cours des neuf premiers mois de 2016, comparativement à 1 190 000 tonnes à la période correspondante en 2015. La teneur d'alimentation moyenne pour les neuf premiers mois de 2016 était de 5,48 g/t Au comparativement à 5,19 g/t Au pour les neuf premiers mois de 2015.

Goldcorp a indiqué qu'à la fin du troisième trimestre de 2016, la construction du puits de production, y compris le système de manutention du minerai au niveau 690 mètres, avait été complétée, que le puits avait été mis en service, et que le hissage avait commencé au début d'octobre 2016. Une augmentation des niveaux de production, des gains d'efficacité au niveau du développement, et une réduction des coûts d'exploitation sont anticipés maintenant que le puits de production est en fonction.

Goldcorp a indiqué que la production minière pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2016 était conforme à la moyenne annuelle prévue, soit entre 4 700 et 5 000 t/j de minerai extrait dans quatre horizons de production. Maintenant que le puits de production est terminé, la mine continuera d'accroître la production de minerai conformément au plan d'exploitation minière pendant que deux nouveaux horizons de production sont préparés pour 2018. L'accroissement de la production jusqu'au taux de 7 000 t/j devrait être complété dans la première moitié de l'année 2018.

Production annuelle prévue

En février 2016, Goldcorp a indiqué qu'en suivant un calendrier d'accroissement prudent, Éléonore devrait produire entre 250 000 et 280 000 onces d'or en 2016.

Exploration et évaluation

Goldcorp a indiqué que l'exploration à Éléonore, depuis l'acquisition du projet, visait d'abord à délimiter les extensions de la minéralisation connue, qui a jusqu'à présent été suivie jusqu'à une profondeur verticale de 1 500 mètres mais qui demeure ouverte en profondeur dans l'axe de plongée. L'exploration à la mine continue de vérifier les opportunités à l'intérieur de l'empreinte de la mine, en profitant d'une meilleure connaissance de la géométrie des corps minéralisés acquise durant les premières années d'exploitation minière. De plus, trois secteurs prioritaires pour l'exploration ont été définis à l'intérieur d'un rayon de 10 kilomètres autour de la mine. Une traînée de blocs erratiques orientée nord-est/sud-ouest contient des blocs visiblement minéralisés, dont certains ont livré des teneurs aurifères fortement anormales à partir d'échantillons choisis. Des levés géophysiques au sol sont en cours afin de mieux définir la source possible dans le socle rocheux, et pour sélectionner les meilleurs secteurs à vérifier en tranchée et/ou en forage, travaux qui sont prévus au premier trimestre de 2017. Les cibles du Vieux Camp et Mayappo représentent une minéralisation de cuivre-or encaissée dans une diorite, similaire au gisement qui a été exploité à la mine à ciel ouvert de Troilus. Localement, des valeurs significatives en or ont été obtenues d'échantillons choisis prélevés en affleurement aux deux sites. De plus, la cartographie et les données de tranchées historiques suggèrent une bonne continuité de l'altération et de la minéralisation dans le secteur du Vieux Camp. Les renseignements disponibles sur ces cibles sont en cours d'évaluation et de réinterprétation, en préparation pour un programme de travaux de terrain prévu en 2017.

Réserves et ressources

Goldcorp a publié en octobre 2016 une mise à jour de l'estimation des réserves et des ressources minérales en date du 30 juin 2016 pour la mine Éléonore. Ainsi, les réserves minérales aurifères prouvées et probables totalisaient 4,57 millions d'onces au 30 juin 2016, comparativement à 5,35 millions d'onces au 31 décembre 2015. La diminution reflète principalement l'épuisement et le reclassement de réserves de 2015 en ressources. Durant l'année, beaucoup d'efforts ont été mis sur l'augmentation de la densité de forage et l'optimisation du plan d'exploitation minière et de la conception des chantiers d'abattage. Les renseignements recueillis ont permis à Éléonore de concevoir des chantiers plus petits et à plus haute teneur, bien que cela signifie que la séquence d'exploitation sera plus rapide et qu'une quantité additionnelle de développement sera nécessaire. Le plan d'exploitation minière révisé associé à l'estimation de réserves du 30 juin 2016 devrait mener à une diminution de la dilution, une augmentation de la teneur du minerai extrait, et une augmentation de la production annuelle moyenne comparativement au plan d'exploitation antérieur. Les prochains travaux de forage et révisions de la conception minière auront pour but premier de reconvertir les ressources en réserves. Osisko s'attend à ce que le plan d'exploitation minière révisé permette d'accroître les redevances à court terme puisque le plan d'exploitation minière révisé a pour effet d'accélérer la production d'or.

L'inventaire de réserves et de ressources en date du 30 juin 2016 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Estimations de réserves et de ressources

Catégorie	Tonnes (M)	Teneur (g/t Au)	Au (M oz)
Réserves prouvées et probables	23,44	6,07	4,57
Ressources mesurées et indiquées ⁽¹⁾	5,14	5,66	0,93
Ressources présumées	9,73	7,52	2,35

(1) Excluant les réserves prouvées et probables.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués et les rapports de gestion de Goldcorp pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016, tous déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

Island Gold

Osisko détient une redevance de 1,7 % - 2,55 % NSR sur la mine Island Gold exploitée par Mines Richmont inc. (« Mines Richmont »).

Mines Richmont a annoncé que la mine Island Gold avait produit 14 031 onces d'or durant le troisième trimestre, conformément au plan d'exploitation qui prévoyait un ralentissement de la production en raison du temps d'arrêt requis pour la mise à niveau des installations électriques prévue à la mine et à l'usine. La mise à niveau des installations électriques de la mine et de l'usine permettra de soutenir les scénarios de croissance de la production qui sont présentement sous évaluation. Au cours du troisième trimestre, la mine affichait une teneur d'alimentation plus élevée que prévue à l'usine, soit 7,70 g/t Au. Mines Richmont a aussi indiqué que la productivité souterraine affichait une moyenne de 890 tpj au troisième trimestre, en excluant les 16 jours d'arrêt pour la mise à niveau des installations électriques, tandis que l'usine a traité en moyenne 878 tpj, en excluant les 25 jours d'arrêt pour la mise à niveau des installations électriques. Mines Richmont s'attend à de meilleurs résultats au niveau du rendement et des teneurs au quatrième trimestre puisque le développement a débuté dans le minerai à plus haute teneur du troisième horizon minier.

Mines Richmont a indiqué que la production d'or pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2016 s'établissait à 59 237 onces.

Production annuelle prévue

Le 12 septembre 2016, Mines Richmont a indiqué que ses objectifs de production pour 2016 à la mine Island Gold avaient augmenté entre 75 000 et 80 000 onces d'or, par rapport aux objectifs initiaux qui se situaient entre 62 000 et 67 000 onces d'or en raison de la solide performance des six premiers mois de l'année et suivant la fin de l'arrêt de 25 jours pour la mise à niveau des installations électriques survenue en août 2016. Le 13 octobre 2016, Mines Richmont a indiqué qu'elle s'attendait toujours à atteindre ou à dépasser les objectifs révisés pour l'année à la mine Island Gold.

Évaluation économique préliminaire d'expansion en cours

Le 1er novembre 2016, Mines Richmont a fourni une mise à jour sur la progression d'une évaluation économique préliminaire (« l'EEP ») d'un scénario d'expansion pour sa mine Island Gold. L'EEP du scénario d'expansion devrait être publiée au cours du premier semestre de 2017 pour incorporer les estimations des ressources de l'année 2016, et tiendra compte d'un potentiel d'accroissement des

taux d'extraction et de traitement de minerai à 1 100 tonnes par jour à partir de 2018, le tout avec un investissement en capital minimal. Pour les besoins de l'EEP du scénario d'expansion, il ne sera tenu compte que des parties les plus continues des ressources comprises entre les niveaux 450 mètres et 1 000 mètres.

Exploration et évaluation

Le 7 juillet 2016, Mine Richmond a annoncé qu'à la lumière des résultats positifs enregistrés lors de la première phase du programme de forage d'exploration, une deuxième phase stratégique de forage d'exploration avait été lancée à la mine Island Gold. Mines Richmond a indiqué que la première phase du programme de forage d'exploration, lancée en septembre 2015, avait atteint ses objectifs, ce qui justifiait le lancement de la deuxième phase d'un programme ambitieux allant jusqu'à 142 000 mètres et qui se déroulerait pendant les 18 à 24 prochains mois. Le principal objectif de la deuxième phase du programme est d'étendre latéralement l'inventaire des ressources, principalement à l'est du gisement principal, dans le but de prolonger la durée de vie de la mine au-dessus du niveau 1 000 mètres, ce qui pourrait soutenir les scénarios d'expansion potentielle en cours d'étude, et aussi d'identifier la prochaine ressource présumée de plus d'un million d'onces à teneur élevée en profondeur, entre les niveaux 1 000 et 1 500 mètres.

Le 12 septembre 2016, Mines Richmond a annoncé une augmentation des dépenses d'exploration prévues pour 2016, de 14,4 millions à 16,0 millions de dollars, afin de réaliser 22 000 mètres de forage supplémentaire en vue de délimiter de nouvelles ressources dans le quatrième horizon minier situé entre les niveaux 860 et 1 000 mètres, de façon à pouvoir les intégrer au plan d'exploitation minière à court ou moyen terme.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Mines Richmond déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Projet Lamaque

Osisko détient une redevance de 1,7 % sur la propriété Lamaque située en Abitibi et détenue par Integra Gold Corp. (« Integra »).

Le 27 juillet 2016, Integra a annoncé qu'elle avait mandaté une firme pour construire la rampe d'exploration pour le gîte Triangle sur le projet aurifère Lamaque Sud à Val-d'Or, Québec. Integra a indiqué que le programme d'exploration souterraine avait pour but de réaliser des trous de forage rapprochés dans les parties supérieures du gîte Triangle (zones C1 et C2), ainsi que du forage d'exploration afin de continuer à accroître l'inventaire de ressources. Le programme d'exploration souterraine proposé comprendra également l'échantillonnage en vrac de plus de 20 000 tonnes de roche minéralisée en or, nécessaire pour effectuer la réconciliation du contenu en or versus les estimations de ressources, ainsi que pour permettre de réaliser des essais métallurgiques détaillés. Integra a indiqué que ces travaux devraient s'échelonner sur une période de 12 à 15 mois. La société dispose de ressources financières suffisantes pour assurer le financement du programme de travaux jusqu'à la fin, et détient déjà tous les permis nécessaires.

Le 13 octobre 2016, Integra a annoncé de nouveaux résultats d'analyse dans le cadre de son programme de forage 2016 sur le gîte Triangle et a indiqué que les résultats continuaient de confirmer la continuité de la zone aurifère; les forages intercalaires obtenant généralement des intervalles plus larges et à teneur beaucoup plus élevée qu'anticipé.

Le 3 août 2016, Integra a annoncé le début d'un trou pilote de 2 000 mètres sur la cible profonde Lamaque, située sur la propriété Lamaque. Lorsque le trou pilote aura été complété (au quatrième trimestre de 2016 selon les prévisions), la cible sera vérifiée au moyen d'au moins 15 trous déviés à

partir du trou pilote à différents intervalles. Integra prévoit, pour l'ensemble du programme incluant les déviations, un total de 10 000 mètres de forage.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués d'Integra déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Projet aurifère Cariboo

La Société est titulaire d'une redevance de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo, détenu par Barkerville Gold Mines (« Barkerville »), une entreprise associée d'Osisko, et situé en Colombie-Britannique, Canada.

Le projet aurifère Cariboo couvre une superficie de 2 119 kilomètres carrés de terrains répartis sur une distance latérale de 60 kilomètres qui comprend plusieurs anciennes mines du district aurifère de Cariboo, une région historiquement profitable, bien que sous-explorée, du centre-sud de la Colombie-Britannique. Selon des estimations historiques, la production d'or historique de la région de Cariboo s'élève à environ 4,5 millions d'onces. Barkerville effectue un programme de forage de 20 000 mètres à Island Mountain et a effectué des demandes afin de modifier les permis miniers actuels afin de permettre le redémarrage des activités minières au début de 2017.

Osisko et Barkerville ont aussi convenu de négocier une entente de flux d'or (l'« entente de flux d'or ») suite à l'achèvement d'une étude de faisabilité par Barkerville sur le projet aurifère Cariboo. Suite à une période de négociation de 60 jours, si Osisko et Barkerville n'ont pas conclu d'entente de flux d'or, Barkerville devra soit accorder un droit à Osisko d'acquérir une redevance additionnelle de 0,75 % NSR pour une contrepartie de 12,5 millions de dollars, soit faire un paiement de 12,5 millions de dollars à Osisko.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Barkerville déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Projet Hermosa

Osisko a acquis, pour la somme de 10,0 millions de dollars, une redevance de 1 % NSR sur tous les minerais de sulfures de plomb/zinc/argent produits sur le projet Hermosa détenu par Arizona Mining Inc. (« Arizona Mining »). Le projet Hermosa est situé dans le comté de Santa Cruz en Arizona.

Le 31 octobre 2016, Arizona Mining a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le gîte Taylor situé sur son projet Hermosa, détenu à 100 %. Le gîte Taylor renferme maintenant 31,1 millions de tonnes en ressources minérales indiquées à une teneur en équivalent zinc (« éq.Zn ») de 10,9 %, en plus de 82,7 millions de tonnes en ressources minérales présumées à une teneur de 11,1 % éq.Zn, estimées conformément aux dispositions du Règlement 43-101 selon un seuil de coupure de 4 % éq.Zn. Le gîte Taylor demeure ouvert au nord, à l'ouest et au sud, sur des terrains contrôlés par Arizona Mining, et les travaux de forage ont déjà débuté en vue de vérifier les limites des ressources. Arizona Mining a complété des essais métallurgiques sur des carottes de forage du gîte Taylor, qui laissent entrevoir des taux de récupération de 92,9 % Pb, 85,5 % Zn et 91 % Ag, en utilisant des technologies de traitement de flottation par mousse, couramment utilisées dans l'industrie.

Pour des informations plus détaillées sur les ressources, le lecteur est prié de consulter les communiqués d'Arizona Mining déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Projet Horne 5

Osisko a octroyé un prêt de 10,0 millions de dollars à Ressources Falco ltée (« Falco »), le prêt ayant une échéance de 18 mois et portant intérêt à un taux de 7 %. En vertu des modalités du financement, Falco et Osisko devront négocier, d'ici la fin du mois d'octobre 2017, les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent et/ou d'or (« l'entente de flux ») par laquelle Osisko pourrait fournir à Falco une partie du capital de développement requis pour construire le projet Horne 5. Dans ce cas, le montant en capital du prêt et les intérêts cumulés seront déduits du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu d'entente de flux, le montant en capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces.

Le 6 septembre 2016, Falco a annoncé qu'elle conservait sa pleine participation dans le projet Horne 5 puisque Glencore Canada Corporation avait choisi de ne pas exercer son droit de rachat. Glencore Canada Corporation conserve une redevance de 2 % NSR sur tous les métaux produits et possède un droit de premier refus sur l'achat ou l'usinage à forfait d'une partie ou de la totalité des concentrés et autres minéraux produits.

Le 3 octobre 2016, Falco a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales sur son projet Horne 5, détenu à 100 %. La mise à jour de l'estimation des ressources intègre et combine maintenant la base de données historiques récemment compilée des échantillons en rainures souterrains, de nouveaux paramètres économiques conformes à l'ÉÉP récemment publiée par Falco, notamment une baisse du seuil de coupure NSR, de nouveaux résultats des travaux de forage réalisés en 2016, et des hypothèses révisées sur les prix des métaux. L'estimation des ressources mesurées, indiquées et présumées a été mise à jour pour le gîte Horne 5, qui contient maintenant 6 zones à haute teneur. Falco a annoncé que cette mise à jour de l'estimation des ressources avait permis d'augmenter les ressources mesurées et indiquées en équivalent or de 32 %.

Selon un seuil de coupure de 55 \$ NSR/tonne, le gîte Horne 5 renfermerait maintenant :

- Des ressources mesurées de 736 000 onces d'équivalent or (« oz éq.Au »), incluant 475 410 oz Au contenues dans 9,4 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,45 g/t éq.Au (1,58 g/t Au; 16,33 g/t Ag; 0,18 % Cu; 0,81 % Zn);
- Des ressources indiquées de 6 336 000 oz éq.Au, incluant 4 088 383 oz Au contenues dans 81,7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,41 g/t éq.Au (1,56 g/t Au; 14,19 g/t Ag; 0,18 % Cu; 0,86 % Zn);
- Des ressources présumées de 1 710 000 oz éq.Au, incluant 1 053 061 oz Au contenues dans 22,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,39 g/t éq.Au (1,47 g/t Au; 22,98 g/t Ag; 0,2 % Cu; 0,68 % Zn).
- Les ressources mesurées et indiquées représentent 81 % des ressources totales en éq.Au contenu (oz) et les ressources mesurées représentent 10 % des ressources mesurées et indiquées en éq.Au contenu (oz).

Un rapport technique conforme au Règlement 43-101 a été déposé sur SEDAR le 7 novembre 2016. Falco a aussi indiqué qu'elle prévoyait réaliser 20 000 mètres de forage sur les cibles d'exploration dans le secteur Horne 5 Ouest et Quémont Extension en 2016.

Le 2 novembre 2016, Falco a annoncé un placement par voie de prise ferme de 32,5 millions de dollars et un placement privé parallèle d'un montant maximal additionnel de 25 millions de dollars

avec des investisseurs stratégiques. Osisko va acquérir jusqu'à 3,0 millions de dollars en actions accréditatives dans le cadre des transactions par voie de prise ferme.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Falco déposés sur SEDAR (www.sedar.com). Pour des informations plus détaillées sur l'ÉÉP, le lecteur est prié de consulter le rapport technique (Règlement 43-101) de Falco intitulé « Preliminary Economic Assessment of the Horne 5 Project », daté du 28 avril 2016 et déposé sur SEDAR.

Projet Windfall

La Société détient une redevance de 1,5 % NSR sur la propriété Windfall détenue par Minière Osisko.

Le 5 octobre 2016, Osisko a exercé son option visant à acquérir une redevance de 1 % NSR sur la propriété Windfall pour la somme de 5,0 millions de dollars. Osisko détenait déjà une redevance de 0,5 % NSR sur la propriété Windfall. Par conséquent, la redevance sur la propriété Windfall s'élève maintenant à 1,5 % NSR.

En avril 2016, Minière Osisko a indiqué qu'un programme de forage de 55 000 mètres avait débuté en octobre 2015 à Windfall. Le programme a par la suite été augmenté à 100 000 mètres en juin, puis à 150 000 mètres en septembre 2016. Le 19 septembre 2016, Minière Osisko a indiqué qu'au cours des semaines précédentes, les efforts de l'équipe d'exploration et de la société en général étaient désormais axés sur le projet Windfall. L'équipe d'exploration a obtenu beaucoup de succès en découvrant de nouvelles extensions aux zones déjà connues et en définissant de nouvelles zones minéralisées parallèles, comme la zone Wolf récemment annoncée, au sein des principaux corridors minéralisés. Minière Osisko a annoncé que selon toute attente, la Société devrait continuer d'augmenter l'étendue de la Zone Principale en poursuivant les travaux de forage, particulièrement vers l'est-nord-est et en profondeur.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Minière Osisko ainsi que le profil de Minière Osisko sur SEDAR (www.sedar.com).

Projet Marban

Osisko est titulaire d'une redevance de 0,425 % NSR sur le projet aurifère Marban, détenue par Minière Osisko, et est en droit de recevoir un paiement de 4,25 millions de dollars suivant une décision d'aller en production.

Minière Osisko a publié en juin 2016 une mise à jour de l'estimation des ressources sur son projet aurifère Marban, détenu en propriété exclusive et situé près de la ville de Malartic au Québec. Cette mise à jour est le résultat de 92 900 mètres de forage intercalaire et de nouvelles analyses de carottes de forages historiques, travaux réalisés depuis la dernière estimation de ressources publiée pour les gîtes Marban et Norlartic. Ce nouvel estimé a permis d'accroître l'inventaire de ressources aurifères et d'en convertir la majeure partie en ressources de catégories mesurée et indiquée (« M+I ») à l'intérieur d'un modèle de fosse.

Minière Osisko a souligné les faits saillants suivants à propos de la mise à jour des estimations de ressources sur Marban :

- Les ressources M+I dans la fosse (total des gîtes Marban et Norlartic) s'établissent maintenant à 1,48 million d'onces d'or contenues dans 37,0 millions de tonnes à une teneur avant dilution de 1,24 g/t Au, en plus des ressources présumées dans la fosse de 0,13 million d'onces d'or contenues dans 3,6 millions de tonnes à une teneur avant dilution de 1,15 g/t Au. Les ressources restreintes à la fosse sont basées sur un modèle de fosse optimisé dans Whittle

selon un prix de l'or à 1 250 \$ US l'once et à une teneur de coupure externe calculée de 0,4 g/t Au.

- À un seuil de coupure plus élevé de 1,0 g/t Au, les ressources M+I dans la fosse s'élèvent à 1,04 million d'onces d'or contenues dans 16,5 millions de tonnes à une teneur avant dilution de 1,97 g/t Au, ce qui représente 70 % de l'ensemble des onces provenant des ressources M+I restreintes à la fosse.
- Le nouvel inventaire de ressources minérales M+I globales est actuellement de 1,83 million d'onces d'or contenues dans 47,6 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,20 g/t Au et l'inventaire de ressources minérales présumées globales est de 0,41 million d'onces d'or contenues dans 12,2 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,03 g/t Au (basé sur une teneur de coupure de 0,40 g/t Au).
- Les gîtes Marban et Norlartic sont tous deux ouverts en profondeur et des forages supplémentaires sont planifiés pour vérifier la possibilité d'ajouter des ressources qui pourraient être exploitées par des méthodes souterraines.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Minière Osisko ainsi que le profil de Minière Osisko sur SEDAR (www.sedar.com).

Redevances – Sommaire des actifs en exploitation et des actifs avancés, mais non en exploitation

Le tableau suivant illustre les droits de redevances clés de la Société dans des projets en production ou à un stade avancé :

Actif	Exploitant	Droits⁽¹⁾	Produits	Juridiction	Étape
Canadian Malartic	Agnico/Yamana	Redevance de 5,0 % NSR	Au	Québec	Production
Éléonore	Goldcorp	Redevance de 2,0 à 3,5 % NSR	Au	Québec	Production
Island Gold ⁽²⁾	Mines Richmond	Redevance de 1,7 à 2,55 % NSR	Au	Ontario	Production
Bloc Hewfran ⁽²⁾	Ressources Metanor	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Québec	Production
Veza	Ressources Nottaway inc.	Redevance de 5 % NSR et de 40 % NPI	Au	Québec	Production
Horne 5	Falco	Flux d'or/d'argent ou redevance de 1 % NSR	Au, Ag, Cu	Québec	Exploration
Lamaque ⁽²⁾	Integra Gold	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Québec	Exploration
Cariboo	Barkerville	Redevance de 1,5 % NSR	Au	Colombie-Britannique	Exploration
Windfall	Minière Osisko	Redevance de 1,5 % NSR	Au	Québec	Exploration
Marban	Minière Osisko	Redevance de 0,425 % NSR	Au	Québec	Exploration
Hermosa	Arizona Mining	Redevance de 1 % NSR	Zn, Pb, Ag	Arizona, É.U.	Exploration
Pandora	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Québec	Exploration
Malartic – Odyssey Nord	Agnico/Yamana	Redevance de 3 % NSR	Au	Québec	Exploration

Malartic – Odyssey Sud	Agnico/Yamana	Redevance de 5 % NSR	Au	Québec	Exploration
Upper Beaver	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration
Hammond Reef	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Ontario	Exploration
Camp de Kirkland Lake	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration
Copperwood	Highland Copper	Redevance de 3 % NSR ⁽³⁾	Ag, Cu	Michigan, É.U.	Exploration
Propriétés Baie-James	Minière Osisko	Redevance de 1,5 % à 3,5 % NSR ⁽⁴⁾	Au, Ag	Québec	Exploration
Propriétés Baie-James	Minière Osisko	Redevance de 2,0 % NSR ⁽⁴⁾	Autres que Au, Ag	Québec	Exploration

Options de redevances – Sommaire des actifs avancés mais non en exploitation

Actif	Exploitant	Droits	Coût de l'option	Produits	Juridiction	Étape
Neita	Unigold	Redevance de 2 % NSR	2,0 millions \$	Au	République dominicaine	Exploration
Yellowknife City Gold	TerraX	Redevance de 3 % NSR	4,0 millions \$	Au	Territoires du Nord-Ouest	Exploration

- (1) En 2015, la Société a acquis un portefeuille de 28 redevances canadiennes détenu par Teck Resources Limited (« Teck ») pour une contrepartie de 24,2 millions de dollars en espèces.
- (2) Après la vente d'un intérêt de 15 % sur les redevances acquises de Teck à la CDPQ.
- (3) Redevance de 3,0 % NSR sur le projet Copperwood. Suivant la clôture de l'acquisition du projet White Pine, Highland Copper accordera à Osisko une redevance de 1,5 % NSR sur tous les métaux produits sur le projet White Pine, et la redevance d'Osisko sur le projet Copperwood sera alors réduite à 1,5 %.
- (4) Le 4 octobre 2016, Osisko a conclu une entente d'acquisition de participation en exploration avec Minière Osisko en vertu de laquelle Minière Osisko peut acquérir 100 % de la participation d'Osisko dans 28 propriétés d'exploration situées dans les régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador (à l'exception du projet de cuivre-zinc Coulon et de quatre autres propriétés d'exploration) après avoir investi un montant total de 32,0 millions de dollars sur une période de sept ans; Minière Osisko aura acquis une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 19,2 millions de dollars sur une période de quatre ans. Osisko conservera une redevance variable de 1,5 % à 3,5 % NSR sur les métaux précieux et une redevance de 2,0 % NSR sur les autres métaux et minéraux produits sur les propriétés. Les nouvelles propriétés acquises par Minière Osisko dans une région déterminée durant une période de sept ans seront assujetties à une entente de redevances en faveur d'Osisko selon des termes similaires. La transaction s'appliquant aux propriétés demeure sujette à l'approbation de tierces parties, le cas échéant.

Portefeuille de placements

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions de sociétés cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans diverses sociétés dans le secteur de l'industrie minière à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des intérêts dans des actifs d'exploration, des redevances ou des flux de revenus futurs. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif, en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit.

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Minière Osisko inc.

Au 30 septembre 2016, Osisko détenait une participation de 13,9 % dans Minière Osisko.

En juillet 2016, Minière Osisko a clôturé un placement privé d'actions accréditatives d'un montant de 25,0 millions de dollars et en septembre 2016, Minière Osisko a clôturé un placement privé d'actions ordinaires d'un montant de 32,3 millions de dollars.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Minière Osisko et le profil de Minière Osisko sur SEDAR (www.sedar.com).

Labrador Iron Ore Royalty Corporation

Osisko détient une participation de 9,8 % dans LIORC. La Société considère cet investissement comme une opportunité de diversification de ses actifs et des matières premières auxquelles elle est exposée par rapport à son portefeuille actuel de redevances. LIORC est entièrement axée sur les opérations de la Compagnie minière IOC (« IOC ») par le biais des éléments suivants :

- Une redevance brute de 7 % sur les mines de fer d'IOC;
- Des droits de commercialisation de 0,10 \$ par tonne sur tous les produits vendus par IOC; et
- Une participation directe de 15 % dans IOC.

IOC est un grand producteur canadien de minerai de fer détenu par Rio Tinto (59 %), Mitsubishi Corporation (26 %) et LIORC. La mine, située à Terre-Neuve-et-Labrador au Canada, produit et traite du concentré de minerai de fer et des boulettes depuis 1954.

Le 4 août 2016, LIORC a indiqué que les perspectives pour le reste de l'année semblaient prometteuses, puisque IOC s'attend toujours à produire près de 21 millions de tonnes de concentré et à en utiliser 11 millions de tonnes pour produire 10 millions de tonnes de boulettes, ce qui laisserait environ 10 millions de tonnes de concentré disponible pour la vente. IOC s'attend à pouvoir vendre la totalité des boulettes et du concentré produits. Les prix pour le minerai de fer et en particulier la prime pour les boulettes sont présentement très fermes suivant les creux atteints à la fin de l'année dernière. Bien que les prévisions quant à la direction que prendront les prix soient mitigées, l'optimisme semble être revenu sur les marchés. Avec l'augmentation prévue de la production de concentré et en supposant que les prix demeureront aux niveaux actuels et que le dollar canadien ne prendra pas trop de vigueur par rapport au dollar américain, les résultats pour le reste de l'année devraient être positifs pour LIORC.

Historiquement, LIORC a distribué ses revenus, nets de ses dépenses limitées d'opérations, aux actionnaires. La Société a acquis sa prise de participation dans LIORC pour 105,7 millions de dollars et a reçu à ce jour 10,5 millions de dollars en dividendes, incluant 6,3 millions de dollars en 2016 (4,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois).

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de LIORC déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et les communiqués de Rio Tinto et LIORC disponibles sur leur site web respectif (www.riotinto.com et www.labradorironore.com).

Position financière

Au 30 septembre 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 392,7 millions de dollars comparativement à 258,5 millions de dollars au 31 décembre 2015.

De plus, la Société a accès à un montant allant jusqu'à 200 millions de dollars en espèces en vertu de sa facilité de crédit renouvelable, dans le but d'acquiescer des redevances et flux de métaux.

Dividende trimestriel

Le 9 novembre 2016, le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire, payable le 16 janvier 2017 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2016.

La Société a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires additionnelles. La Société émettra des actions ordinaires à un escompte de 3% sur le cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto au cours des cinq (5) jours précédant la date de paiement du dividende. Les actionnaires qui souhaitent participer au RRD n'ont pas à payer de commissions, de frais de services ou de frais de courtage.

Inscription à la Bourse de New York

Le 6 juillet 2016, les négociations sur les actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko ont débuté à la Bourse de New York (« NYSE ») sous le symbole « OR ». Osisko est toujours inscrite sur la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « OR ».

L'inscription du titre d'Osisko à une place boursière américaine offre à nos actionnaires existants basés aux États-Unis une plus grande capacité de transiger les titres de la Société et permet à la Société d'accroître sa base d'actionnaires aux États-Unis.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La Société recherche constamment des façons de soutenir la valeur de ses actions ordinaires sur les marchés.

Le 17 octobre 2016, Osisko a annoncé que le TSX avait approuvé l'avis d'intention de la Société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat, Osisko peut acquérir jusqu'à 5 330 217 de ses actions ordinaires émises de temps à autre conformément aux procédures du TSX pour une offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

En date du 9 novembre 2016, la Société n'avait fait l'acquisition d'aucune action ordinaire dans le cadre du programme de rachat.

Changements à la haute direction

En août 2016, John Burzynski, vice-président principal, développement des affaires, et Robert Wares, géologue en chef, ont démissionné de la Société afin de concentrer leurs efforts sur Minière Osisko. M. Burzynski demeurera administrateur de la Société.

M. André Gaumont, vice-président principal, développement du Nord-du-Québec, a annoncé sa retraite au début du mois de novembre. La Société continuera néanmoins de bénéficier de ses relations et connaissances puisqu'il demeurera sur le conseil d'administration. M. Gaumont est le fondateur de Mines Virginia et l'un des plus importants actionnaires individuels de la Société.

La Société a le plaisir d'annoncer les nominations de Vincent Metcalfe et Frédéric Ruel respectivement aux postes de vice-président, relations aux investisseurs, et vice-président et contrôleur corporatif. Ils ont contribué au développement de Redevances Aurifères Osisko et vont continuer de contribuer activement à la croissance de la Société.

M. Paul Archer, anciennement vice-président, exploration du Nord, assumera dorénavant le rôle de géologue en chef de la Société. M. Archer a joint Osisko lors de la transaction de Mines Virginia en février 2015 et était membre de l'équipe qui a fait la découverte d'Éléonore.

Perspectives

Les perspectives d'Osisko pour 2016 reposent sur les prévisions publiques disponibles, en particulier les prévisions pour la mine Canadian Malartic telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, celles pour la mine Éléonore publiées par Goldcorp, et les prévisions pour la mine Island Gold publiées par Mines Richmond. En ce qui concerne les redevances sur des propriétés pour lesquelles aucune information publique n'est disponible, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants.

La production attribuable à la Société en vertu de redevances pour 2016 est toujours estimée entre 28 000 et 29 000 onces d'or provenant de la mine Canadian Malartic, entre 5 500 et 6 200 onces d'or provenant de la mine Éléonore, et entre 1 000 et 2 000 onces provenant d'autres redevances.

À la suite de l'entente d'acquisition de participation conclue avec Minière Osisko, la Société s'attend à réduire considérablement ses dépenses d'exploration et d'évaluation à compter du 1er octobre 2016. Les dépenses engagées en 2016 sont maintenant estimées à 7,8 millions de dollars (4,8 millions de dollars déduction faite des crédits d'impôts estimatifs), comparativement au montant initialement prévu de 10,3 millions de dollars pour 2016 (8,3 millions de dollars déduction faite des crédits d'impôt d'exploration estimatifs) dont environ 3,8 millions de dollars financés par des institutions du Québec et d'autres partenaires. Au 30 septembre 2016, 7,4 millions de dollars avaient été dépensés en activités d'exploration et d'évaluation (en excluant la variation des comptes débiteurs).

Conférence téléphonique portant sur les résultats du troisième trimestre 2016

Osisko tiendra une conférence téléphonique le jeudi 10 novembre 2016 à 11h00 HNE, durant laquelle la haute direction commentera les résultats financiers et fera le bilan des activités de la Société.

Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1-(647)-788-4922 (appels internationaux), ou le 1-(877)-223-4471 (sans frais en Amérique du Nord) au moins cinq à dix minutes avant le début de la conférence. Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 10 novembre 2016 à 14h00 HNE jusqu'à 23h59 HNE le 17 novembre 2016 en composant le 1-(800)-585-8367 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1-(416)-621-4642, puis le code d'accès 5673354.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. La Société détient plus de 50 redevances, incluant une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic (Canada) et une redevance de 2,0-3,5 % NSR sur la mine Éléonore (Canada). En plus de ses droits de redevances, Osisko détient un portefeuille d'investissements. La Société maintient une solide position financière, avec des liquidités de 393 millions \$ en date du 30 septembre 2016, et a distribué des dividendes à ses actionnaires au cours des huit derniers trimestres.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des produits de base, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'or équivalent sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment le rendement des actifs d'Osisko, la réalisation des avantages découlant de son portefeuille d'investissements et de la transaction avec Minière Osisko, le choix d'alternatives stratégiques concernant les projets Guerrero et Coulon, l'atteinte des prévisions de production et d'opérations publiées par Osisko et les opérateurs des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance ou un intérêt, le dépôt dans les délais attendus de la décision du cabinet du ministre en lien avec l'agrandissement de la fosse à Canadian Malartic, la réalisation dans les délais de la phase d'accroissement de production par l'opérateur à Éléonore et la réalisation des bénéfices anticipés du plan minier révisé à Éléonore, la conclusion d'un accord de flux de métaux avec Falco et des résultats positifs en matière de travaux d'exploration menés actuellement et planifiés par les opérateurs des propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance ou un intérêt, la livraison dans les délais de l'étude d'évaluation préliminaire de Mines Richmond, la réalisation de la clôture du financement de Falco dans les délais. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances détenues par Osisko (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance ou autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles, ou sont poursuivis par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissement ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment: l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publiques et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent présente ses réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minérales sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Les exigences de présentation aux États-Unis sont régies par le Industry Guide 7 (le « Guide 7 ») de la SEC. Le présent rapport de gestion comprend des estimations de réserves minérales et de ressources minérales présentées conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Ces normes de présentation visent des objectifs similaires en termes d'évocation d'un niveau approprié de confiance dans les données qui sont présentées, mais s'inspirent d'approches et de définitions différentes. Par exemple, en vertu du Guide 7, la minéralisation ne peut être classée comme une « réserve », à moins qu'il ait été déterminé que la minéralisation peut être économiquement et légalement produite ou extraite au moment où la détermination des réserves est faite. Par conséquent, les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » en vertu des normes de l'ICM sont différentes à certains égards des normes de la SEC. Osisko présente aussi des estimations de « ressources minérales » conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Bien que les termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » soient reconnus en vertu du Règlement 43-101, ce ne sont pas des termes définis selon les normes de la SEC et de façon générale, les sociétés américaines n'ont pas la permission de présenter des estimations de ressources minérales de quelque catégorie que ce soit dans les documents déposés auprès de la SEC. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujetties aux exigences de présentation et de divulgation de la SEC. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko :

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tél. (514) 940-0670
jdela plante@osiskogr.com

Vincent Metcalfe
Vice-président, relations aux investisseurs
Tél. (514) 940-0670
vmetcalfe@osiskogr.com

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2016	31 décembre 2015
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	392 717	258 509
Placements temporaires	100	200
Comptes débiteurs	9 002	6 244
Autres actifs	1 158	508
	<u>402 977</u>	<u>265 461</u>
Actif non courant		
Placements dans des entreprises associées	73 783	44 011
Autres placements	209 822	105 485
Droits de redevances	492 596	449 439
Immobilisations corporelles	744	835
Exploration et évaluation	100 229	96 220
Goodwill	111 204	111 204
Impôts sur le résultat différés	7 657	8 778
	<u>1 399 012</u>	<u>1 081 433</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	5 586	11 469
Dividendes à payer	4 264	3 783
Provisions et autres passifs	4 053	1 264
	<u>13 903</u>	<u>16 516</u>
Passif non courant		
Dette à long terme	45 552	-
Provisions et autres passifs	11 479	8 912
Impôts sur le résultat différés	127 344	118 766
	<u>198 278</u>	<u>144 194</u>
Capitaux propres		
Capital-actions	908 764	745 007
Bons de souscription	30 901	18 072
Surplus d'apport	9 972	10 164
Composante capitaux propres de la débenture convertible	3 091	-
	9 360	(41 203)
Bénéfices non répartis	236 818	203 800
	<u>1 198 906</u>	<u>935 840</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	<u>1 198 906</u>	<u>935 840</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	1 828	1 399
	<u>1 200 734</u>	<u>937 239</u>
Total des capitaux propres	<u>1 399 012</u>	<u>1 081 433</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2016 et 2015

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2016 \$	2015 \$	2016 \$	2015 \$
Produits	17 570	11 724	48 968	32 604
Charges				
Épuisement des droits de redevances	(2 629)	-	(8 463)	-
Générales et administratives	(3 445)	(2 829)	(12 732)	(10 806)
Développement des affaires	(1 597)	(2 194)	(6 419)	(7 491)
Exploration et évaluation	(241)	(521)	(936)	(1 445)
Gain (perte) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	500	(312)	500
Coûts récupérés d'entreprises associées	763	405	2 166	838
Bénéfice d'exploitation	10 421	7 085	22 272	14 200
Produits d'intérêts	932	987	2 249	3 308
Produits de dividendes	1 572	1 560	4 716	4 295
Charges financières	(963)	(162)	(2 516)	(444)
Gain (perte) de change	1 909	5 245	(11 177)	6 653
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(1 334)	(504)	(3 730)	(2 271)
Autres gains nets (pertes nettes)	9 992	(931)	29 542	4 476
Bénéfice avant les impôts sur le résultat	22 529	13 280	41 356	30 217
Charge d'impôts sur le résultat	(4 854)	(3 471)	(8 156)	(6 237)
Bénéfice net	17 675	9 809	33 200	23 980
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :				
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	17 757	9 872	33 433	24 135
Participations ne donnant pas le contrôle	(82)	(63)	(233)	(155)
Bénéfice net par action				
De base	0,17	0,10	0,32	0,28
Dilué	0,17	0,10	0,32	0,28

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2016 et 2015

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2016 \$	2015 \$	2016 \$	2015 \$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	17 675	9 809	33 200	23 980
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	942	1 461	5 722	3 889
Désactualisation de l'effet à recevoir	-	(363)	-	(1 077)
Épuisement et amortissement	2 698	44	8 647	120
Perte (gain) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	(500)	312	(500)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 334	504	3 730	2 271
Gain net à la cession de placements	-	(58)	(3 410)	(5 590)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(6 301)	151	(10 309)	236
Charge d'impôts sur le résultat différés	4 854	3 471	8 156	6 237
Perte (gain) de change	(1 906)	(5 240)	11 170	(6 641)
Autres	(3 292)	925	(14 759)	1 102
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	16 004	10 204	42 459	24 027
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(1 026)	2 390	(1 797)	(3 481)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	14 978	12 594	40 662	20 546
Activités d'investissement				
Liquidités acquises – acquisition de Virginia	-	-	-	34 900
Diminution nette des placements temporaires	100	4 707	200	32 696
Acquisition de placements	(45 563)	(28 548)	(64 462)	(139 582)
Produit de la cession de placements	2 858	-	12 204	-
Acquisition de droits de redevances	(750)	(5 000)	(50 250)	(6 000)
Produit de la vente de droits de redevances	-	-	3 630	-
Immobilisations corporelles	(13)	(2)	(93)	(143)
Exploration et évaluation	(2 533)	(2 352)	(7,617)	(5 909)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(45 901)	(31 195)	(106 388)	(84 038)
Activités de financement				
Débeture convertible	-	-	50 000	-
Émission d'actions ordinaires et de bons de souscription	1 095	328	177 608	3 711
Investissement de la part des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	3 637	-
Émission de bons de souscription spéciaux	-	-	-	200 020
Frais d'émission	(57)	(6)	(8 066)	(10 794)
Frais de financement	-	-	(844)	-
Versement de dividendes	(3 795)	(2 830)	(11 231)	(7 166)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(2 757)	(2 508)	211 104	185 771
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(33 680)	(21 109)	145 378	122 279
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 906	5 240	(11 170)	6 641
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(31 774)	(15 869)	134 208	128 920
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	424 491	319 960	258 509	175 171
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	392 717	304 091	392 717	304 091